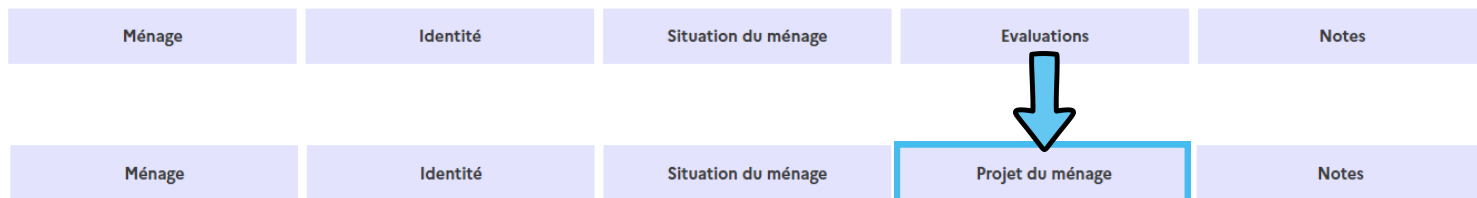
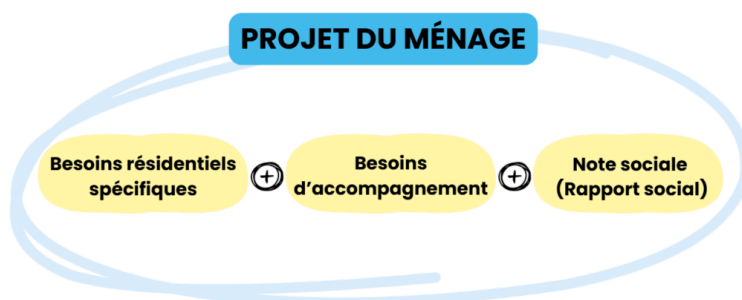


**L'onglet "Evaluations" devient "Projet du ménage"****Comment renseigner l'onglet "Projet du ménage" ?**

L'onglet "Projet du ménage" regroupe les besoins résidentiels spécifiques du ménage, les besoins d'accompagnement ainsi que la note sociale (rapport social) qui **permet au SIAO de préconiser l'orientation la plus adaptée.**

**BESOINS RÉSIDENIELS SPÉCIFIQUES****Besoins résidentiels spécifiques****Aménagement et configuration de l'habitat souhaité**

⚡ Configuration physique souhaitée par le ménage

⚡ Habitat partagé

Agencement des couchages

⚡ Type de couchages nécessaires

⚡ Lit en hauteur

Cuisine

⚡ Mise en commun des espaces de préparation des repas

⚡ Equipements nécessaires

Sanitaires

⚡ Partage des sanitaires

Zone de recherche

⚡ Ville(s) de recherche

⚡ Département(s) de recherche

Zone à éviter

⚡ Ville(s) à éviter

⚡ Département(s) à éviter

Prestations particulières

⚡ Prestations matérielles

⚡ Services et sociabilités



Les Besoins Résidentiels Spécifiques (BRS) regroupent des éléments essentiels à considérer lors de l'orientation d'un ménage.

L'aménagement et la configuration de l'habitat sont des facteurs importants pour cette orientation, car ils permettent de prendre en compte **les contraintes associées** :

Par exemple : il est indispensable que le dispositif soit équipé d'un ascenseur pour les personnes ayant des problèmes de mobilité, ou qu'il évite certains départements pour les femmes victimes de violences.



2

BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT



Les besoins d'accompagnement permettent au SIAO d'évaluer plus efficacement l'autonomie du ménage et d'identifier les domaines spécifiques à travailler pour faciliter son parcours d'insertion.

1 Accès et maintien dans le logement

Objectifs :

- Assurer un accès direct à un logement ordinaire, accompagné ou à un établissement médico-social adapté aux besoins des personnes.
- Prévenir les ruptures de parcours avant et après l'accès au logement.
- Permettre le maintien dans le logement des personnes dans le cadre d'un accompagnement "hors les murs".

Nouveau besoin d'accompagnement

Type de besoin *
Accès et maintien dans le logement

Sous-type de besoin *
Sélectionnez une option

[rechercher] x

Accès à l'information sur les solutions de logement (ordinaire, accompagné ou structure.)
 Ouverture des droits pour l'accès au logement ou à une structure adaptée aux besoins d
 Construction d'un projet d'accès au logement
 Continuité de parcours et transition vers le nouveau lieu de vie
 Maintien dans le logement (CHRS hors les murs)

> Modalités d'accompagnement :

- Accès à l'information sur les solutions de logement (ordinaire, accompagnée ou structure médico-sociale)
- Construction d'un projet d'accès au logement
- Continuité du parcours et transition vers un nouveau lieu de vie
- Maintien dans le logement (CHRS hors les murs)
- Ouverture des droits pour l'accès au logement ou à une structure adaptée aux besoins des personnes

2 Accès aux droits et aux libertés

Objectifs :

- Faciliter l'exercice des droits et libertés ainsi que l'accès aux droits sociaux.
- Accompagner la construction d'un parcours d'accompagnement répondant aux besoins et souhaits des personnes.

Nouveau besoin d'accompagnement

Type de besoin *
Accès aux droits et aux libertés

Sous-type de besoin *
Sélectionnez une option

[rechercher] x

Accès à l'information et accompagnement sur les droits et libertés
 Ouverture et exercice des droits sociaux
 Gestion des ressources
 Construction du parcours d'accompagnement

> Modalités d'accompagnement :

- Accès à l'information et accompagnement sur les droits et libertés
- Ouverture et exercice des droits sociaux
- Gestion des ressources
- Construction du parcours d'accompagnement



3 Emploi et vie professionnelle

Objectifs :

- Accompagner l'accès ou le maintien dans un emploi, en adoptant une approche "logement/emploi d'abord".
- Faciliter la mobilisation des personnes en valorisant leurs compétences, leurs forces et savoirs faire.

> Modalités d'accompagnement :

- Accès à l'information relative à l'emploi et à la formation professionnelle
- Ouverture et renouvellement des droits relatifs à l'emploi
- Accès à l'emploi
- Vie professionnelle

Nouveau besoin d'accompagnement

Type de besoin *
Emploi et vie professionnelle

Sous-type de besoin *
Sélectionnez une option

[rechercher] x

Accès à l'information relative à l'emploi et à la formation professionnelle
 Ouverture et renouvellement des droits relatifs à l'emploi
 Accès à l'emploi
 Vie professionnelle

4 Santé et estime de soi

Objectifs :

- Permettre l'accès à la santé et aux soins dans des dispositifs compétents.
- Promouvoir la santé et le bien-être des personnes.

> Modalités d'accompagnement :

- Accès à l'information sur les prestations de soins pour la santé psychique et somatique
- Ouverture et exercice des droits à la santé et aux soins
- Promotion de la santé physique et psychique
- Accompagnement et inclusion des personnes ayant des problématiques de santé mentale et/ou d'addiction

Nouveau besoin d'accompagnement

Type de besoin *
Santé et estime de soi

Sous-type de besoin *
Sélectionnez une option

5 Vie sociale et citoyenneté

Objectifs :

- Faciliter les relations sociales, le lien familial et la parentalité.
- Encourager l'insertion des personnes dans la société par l'exercice de la citoyenneté, la participation et la représentation par des pairs.

> Modalités d'accompagnement :

- Soutien dans les relations sociales
- Renforcement des liens familiaux et de la parentalité
- Encouragement à l'exercice de la citoyenneté, à la participation et à la représentation des pairs

Nouveau besoin d'accompagnement

Type de besoin *
Vie sociale et citoyenneté

Sous-type de besoin *
Sélectionnez une option

[rechercher] x

Soutien dans les relations sociales
 Liens familiaux et de parentalité
 Exercice de la citoyenneté, participation et représentation des pairs



3

NOTES SOCIALES – Rapport social



La note sociale comporte deux parties **optionnelles** qui permettent au ménage de s'exprimer sur son projet résidentiel et ses projets d'accompagnement.

Le rapport social est obligatoire et doit mettre en évidence tous les éléments qui peuvent avoir une incidence sur la place d'hébergement ou de logement temporaire. Il comprend notamment le parcours, les projets et les besoins détaillés d'accompagnement du ménage. (→ [voir guide de la demande SI SIAO](#))

Notes sociales

Titre Membres du ménage concernés Auteur

Sélectionnez une option Sélectionnez une option Filtrer

Nombre de résultats total : 3

[+ Nouvelle note sociale](#)

1 Ajouter une nouvelle note sociale en cliquant sur le bouton **+ Nouvelle note sociale**

Nouvelle note sociale

[← Retour](#)

Titre

Donnez un titre à votre évaluation approfondie pour la retrouver plus facilement.

RAPPORT SOCIAL

La saisie est valide

Membres du ménage concernés

- Dany FORMATION (26 ans)
- Henry FORMATION (1 an)
- Lucas FORMATION (41 ans)

Date de l'entretien

23/06/2026

La saisie est valide

Quel est le projet résidentiel du ménage ? (optionnel)

Retranscrivez ici le discours du ménage sur ses souhaits en termes de parcours résidentiel, d'accès au logement, à l'hébergement ou à une autre forme d'habitat, y compris sur ses souhaits de mobilité géographique. Si le ménage ne souhaite pas ou ne peut pas être orienté vers un logement, veuillez en préciser les raisons.

0/2000 caractères maximum

Décrivez le projet résidentiel du ménage

Quel est le projet d'accompagnement du ménage ? (optionnel)

Retranscrivez ici le discours du ménage sur ses attentes et priorités en termes d'accompagnement, et son auto-appréciation de ses forces et besoins.

0/2000 caractères maximum

Décrivez le projet d'accompagnement

Rapport social

Cet écrit décrit la trajectoire du ménage, son expérience, ses forces et ses besoins d'accompagnement (thématiques et intensité), notamment pour l'accès au logement ou à l'hébergement. Il permet aux commissions du SIAO et aux dispositifs, avec les éléments de l'onglet situation du ménage, de se prononcer sur l'orientation du ménage.

0/10000 caractères maximum

Rédigez le rapport social

Enregistrer un brouillon

Publier

2 Ajouter un titre et une date d'entretien

3 Remplir les champs
+ Trame du rapport social → voir page suivante

4 Cliquer sur **Publier**



Voici la trame du rapport social proposée par le SIAO afin de ne rien oublier :

Contexte de la demande :

Quels sont les facteurs/conditions de la rupture ?

Quel est le parcours du ménage en hébergement et logement ? (Si expulsion locative : Quel stade ?)

Situation familiale :

→ **Séparation du couple :**

Quelles sont les démarches engagées ou à engager,

Quelles sont les modalités et encadrement prévus

pour la garde des enfants ?

→ **Projet de regroupement/réunification familial(e) :**

Quel est le stade d'avancement de la procédure ?

→ **Victime de violences :**

- Quelles sont les démarches en cours ?
(*plainte, dates, mesures de protection, JAF*)
- Y-a-t-il des secteurs à éviter?
- Préciser le type de violences (*conjugales, familiales, autres*).
- Evaluer le danger immédiat.
- Préciser si suivi par une association spécialisée

Situation professionnelle :

Quel est le parcours et quels sont les projets du ménage ? (démarches, mobilisation, durée d'inactivité...)

Contraintes :

Quelles sont les contraintes à prendre en compte pour une prise en charge en hébergement ?

→ **Liées aux soins et à la santé :** *Problème de mobilité, suivi médical, besoin d'assistance, de soins...*

(Sans préciser la pathologie ni entrer dans les détails)

→ **Géographiques :** *Scolarisation spécifique, interdiction ou éloignement d'un territoire*

Besoin d'accompagnement :

Le ménage a-t-il besoin d'être accompagné ? Adhère-t-il à l'accompagnement ?

Quel type d'accompagnement doit être mis en place ?

Global, lié à la gestion budgétaire, lié au logement, de secteur, vers l'accès aux soins, lié aux violences conjugales, lié à la parentalité, judiciaire...

Autonomie / Capacité à aller vers :

Mesurer le degré d'autonomie : Capacité à vivre seul dans un logement, besoin de collectif, de présence professionnelle, de soins médicaux...

Mesurer l'isolement : Le ménage est-il entouré d'un réseau personnel, associatif ?

Est-il en mesure de solliciter de l'aide ?

Maîtrise de la langue française : Le ménage est-il en capacité d'assurer un entretien ?



ATTENTION



NOUVELLES RÈGLES DE GESTION DES NOTES SOCIALES



> Visibilité des notes sociales

Les notes sociales peuvent être uniquement consultées par un utilisateur en lecture s'il est le créateur ou si une demande est en cours et associée à son dispositif (prescripteur, centre d'hébergement, gestionnaire de structure) ou à son SIAO.

> Gestion de l'unicité

Plusieurs notes sociales peuvent coexister, à condition qu'elles aient été rédigées par des utilisateurs différents. Lorsqu'elles émanent d'un même utilisateur, elles doivent concerner des ménages, des personnes ou des groupements de personnes distincts.

Un même utilisateur ne peut émettre qu'une seule note sociale par statut : brouillon ou publié.

IMPORTANT : La publication d'une nouvelle note sociale par un même utilisateur pour un même ménage, personne, ou groupement de personnes remplacera l'ancienne, qui disparaîtra.

> Modification des notes sociales

Les notes sociales sont modifiables par l'auteur uniquement dans un délai maximal de 2 mois après la date de publication initiale.

> Suppression des notes sociales

Suppression manuelle possible par l'auteur, sans limite de temps, quelque soit le statut.

→ **Suppression automatique 24 mois** après la date de publication initiale.